

Service Pénitentiaire

Prison de RuhengeriNom : MAZINAOrigine : RuhangaChefferie : BwanacyambweTerritoire : LugaliProfession : BonyN° du R.E. : 5794

Formule dactyloscopique :

Arrêté le : 24/7/52Condamné le : 24/7/52 à { 22 jours de S.P.P.21 jrs F.I ou 3 jrs C.P.C

1/4 de peine :

Sorti le : 15/8/52 ou 18/7/52

Transféré le :

Rapatrié le :

Expulsé le :

Décédé le :

LE GARDIEN,

P.O. [Signature]

Billet d'élargissement.

Le nommé MAZINA
fils de Kalehezi, et de Kumuhimbi
Chefferie Burunacyamwe, sous-chefferie. Byimbra
colline Bulangea, race mututsi
territoire de Rugali
condamné par le Tribunal de Police de Rubengera
en date du 24/7/52
a été élargi après avoir subi sa peine de servitude pénale de 22 jours
de servitude pénale subsidiaire de
a (ou le) contrainte par corps de =

Rubengera, le 14/8/52 1952

Le Gardien de Prison,

... juillet

RÉQUISTION
A FIN D'EMPRISONNEMENT

N° du Rôle 90/N.2

TRIBUNAL DE POLICE DE Ruhengeri

Le Juge du Tribunal de Police de Ruhengeri

En vertu de l'art. 142 et suivants du Décret du 11 juillet 1923.

Requiert M. NEVEJANS Daniel A. C., gardien de la prison de Ruhengeri de maintenir en détention le nommé Mazina, fils de Kare Sezi et de Karuhimbi, originaire de Rubanga, chefferie de Bwana cya mure, Territoire de Nigali, District de Uwanda, condamné par le Tribunal de Police de Ruhengeri en date du 24/7/52 à 22 jours de servitude pénale principale; à _____ de servitude pénale subsidiaire, faute de payer l'amende de _____ frs dans le délai de _____; à 3 jours de contrainte par corps à défaut de payer la somme de _____ frs montant des frais du procès, dans le délai de 20 jours.

A Ruhengeri, le 24/7/ 1952

Le Juge de Police,

Arrêté le 24/7/52

N° R. E. 5794